

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 36

L'ONU lance un appel pour un soutien à la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la LRA

Lors de la session du Conseil de sécurité consacrée à la présentation du Rapport sur les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale a par ailleurs demandé qu'une enquête soit menée sur les sources de financement de l'Armée de résistance du Seigneur.

New York (USA) – 29 juin 2012. Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), M. Abou Moussa, a lancé vendredi 29 juin à New York, un appel afin que le Conseil de sécurité et la communauté internationale apportent un appui important à la mise en œuvre de la stratégie régionale de lutte contre la l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) développée par l'ONU.

« Nous sommes très heureux d'avoir produit cette stratégie. Nous avons besoin de la contribution de tout le monde pour la traduire en programme de travail. Cela demande en effet beaucoup de ressources », a affirmé M. Abou Moussa après la présentation au Conseil de sécurité du Rapport du Secrétaire général de l'ONU sur les activités de l'UNOCA, y compris les efforts déployés dans le cadre de la lutte contre la LRA. « Malgré la récente capture d'un des commandants de la LRA et de la réduction de ses effectifs, la LRA demeure extrêmement dangereuse », explique-t-il, exprimant par ailleurs le vœu qu'une enquête soit menée sur les sources de financement des activités des combattants de la LRA.

Les membres du Conseil de sécurité ont salué le travail accompli par l'UNOCA et ses partenaires dans la lutte contre ce groupe armé à l'origine de plus de 445 000 déplacés. Dans ce contexte, ils ont également accueilli très favorablement la stratégie régionale de lutte contre la LRA qui, comme le rappelle M. Abou Moussa, est « le fruit d'un travail collectif entamé en novembre 2011 avec la collaboration de l'Union africaine, des institutions onusiennes, des organisations internationales et de la société civile ». La stratégie met l'accent, entre autres, sur la nécessité de développer des actions visant la protection des civils, la promotion des défections et du processus de désarmement, démobilisation, rapatriement, réintégration et réinstallation (DDRRR), la définition d'une réponse humanitaire coordonnée en faveur des victimes de la LRA (les réfugiés et les déplacés), le rétablissement de l'autorité de l'Etat dans les régions affectées, à travers un plan de développement durable, etc. Dans cette logique, des responsabilités ont été partagées avec une forte implication des Missions, Agences, Fonds et Programmes des Nations Unies opérant sur le terrain.

« Le soutien à l'Initiative de l'UA contre la LRA reste une de nos priorités. L'Envoyé spécial de l'UA pour la LRA et moi-même mettrons en route un plan d'action pour les prochains mois », a souligné M. Abou Moussa à l'issue des travaux du Conseil de sécurité. Il a révélé qu'une réunion technique se tiendra avant la fin du mois de juillet pour définir les priorités et une feuille de route devant faciliter la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la LRA.

Pendant son séjour à New York du 21 au 29 juin, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et chef de l'UNOCA a multiplié les consultations et les réunions pour mobiliser davantage de soutien autour de cette cause par ailleurs solidement défendue par les organisations non gouvernementales. Tous ses interlocuteurs ont salué son leadership ainsi que la détermination avec laquelle il conduit le dossier LRA. Ils ont également encouragé la coopération avec l'Envoyé spécial de l'Union africaine pour la question de la LRA, M. Francisco Madeira, qui a participé à la session du Conseil de sécurité du vendredi 29 juin.

M. Abou Moussa affirme que l'UNOCA continuera à travailler avec les différents acteurs impliqués dans la lutte contre la LRA, afin de « mettre définitivement un terme aux activités de ce groupe armé et de favoriser un retour de la paix dans les régions les plus affectées », notamment la République démocratique du Congo, la République Centrafricaine et le Soudan du Sud. Avant le 30 novembre 2012, il doit présenter au Conseil de sécurité un nouveau rapport du Secrétaire général sur les activités de l'UNOCA et sur la LRA.